

# COMMISSION DE CONCERTATION : PROCES-VERBAL Séance du 30 mai 2024

Sont présents :

### Administration communale d'Anderlecht

**Président** M. KESTEMONT Secrétaire M<sup>me</sup> VERSTRAETEN Environnement M<sup>me</sup> STAELS

Bruxelles Urbanisme & Patrimoine – Direction de l'Urbanisme

M. AIAD

**Bruxelles Urbanisme & Patrimoine – Direction des Monuments et Sites** 

M. DESWAEF

**Bruxelles Environnement** 

M. MOENECLAEY

### **DOSSIER**

PV09	Demande de permis d'environnement introduite par му		
	ORGANIC CHOCOLATE S.R.L		
Objet de la demande	Exploitation d'un atelier de production de chocolat		
	(régularisation).		
Adresse	Rue Paepsem, 125.1		
PRAS	zone d'industries urbaines		



## COMMISSION DE CONCERTATION : PROCES-VERBAL Séance du 30 mai 2024

### **EXAMEN DU DOSSIER PAR LA COMMISSION**

A. REMARQUES ET/OU PLAINTES ARRIVEES A L'ADMINISTRATION :

L'enquête publique n'a fait l'objet d'aucune observation et/ou demande à être entendu.

**B.** PERSONNES QUI ONT DEMANDE A ETRE ENTENDUES ET QUI SONT CONVOQUEES :

/



# COMMISSION DE CONCERTATION : PROCES-VERBAL Séance du 30 mai 2024

### DÉCIDE

## **AVIS MOTIVÉ DE LA COMMISSION**

Considérant que la demande se situe en zone d'industrie urbaine au PRAS et dans le PPAS rive droite (A.R. 14/02/1962) ;

Considérant qu'il s'agit d'une régularisation d'une exploitation de production de chocolat :

Considérant qu'il n'y a eu aucune remarque durant l'enquête publique ;

### **AVIS FAVORABLE unanime**

### **INSTANCES:**

#### ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANDERLECHT

Président	M. KESTEMONT	
Secrétaire	M <sup>me</sup> VERSTRAETEN	
Environnement	M <sup>me</sup> STAELS	

### ADMINISTRATION RÉGIONALE

Bruxelles Urbanisme & Patrimoine Direction de l'Urbanisme	M. AIAD	
Bruxelles Urbanisme & Patrimoine Direction des Monuments et Sites	M. DESWAEF	
Bruxelles Environnement	M. MOENECLAEY	